

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

Séance du 30 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le trente septembre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 23 septembre 2021, se sont réunis à la salle des Fêtes de Saint Symphorien des Bruyères, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	45
VOTANTS	55

CONVOCAATION

Datée	Du 23/09//21
Affichée	du 23/09/21

OBJET

Marchés de travaux
complexe culturel à L'Aigle :
modifications
aux lots 1, 3, 4, 7, 8, 12

Madame Paule KLYMKO a été nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Eric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, François SAUNOIS, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Pascal SUARD, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Nathalie RIBAUT, Nadège TROUILLET, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Pascal SAMSON, Marie-José MARTIN, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Odile VANDEWALLE, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL.

Pouvoirs : Didier PITOU a donné pouvoir à Jean SELLIER
Alexandra DEPARIS-AUBRIL a donné pouvoir à Nadège TROUILLET
Christian BARBIER a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN
Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a donné pouvoir à Marie-José MARTIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Fabrice GLORIA a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN

Représentés : Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER
Marie-Odile TAVERNIER représentée par François SAUNOIS
Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE

Acte rendu exécutoire après
publication le 12 octobre 2021

Le Président,
Jean SELLIER



Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux Finances rappelle aux membres du Conseil que par délibération en date du 20 février 2020 et 23 juillet 2020 les marchés de travaux du complexe culturel à L'Aigle ont été attribués aux entreprises. Dans le cadre de ces travaux, il y a lieu d'apporter des modifications aux marchés pour les lots ci-dessous :

- **Lot n° 1 VRD - fondations - gros œuvre - maçonnerie attribué à l'entreprise ROMAGNE :**
Avenant n° 2 pour une moins-value de 7 825,77 € HT soit 9 390,92 € TTC (soit environ 1,6 % du montant du marché, en tenant compte de l'avenant n° 1) qui se décompose comme suit :
 - Suppression de la cuve de récupération des eaux de pluie (en raison de la présence du lit majeur de la Risle et du risque de remontées de nappe) pour un montant de - 9 225,77 € HT
 - Local source pour un percement en toiture (demande complémentaire de la maîtrise d'œuvre) pour un montant de + 1 400 € HT

- **Lot n° 3 couverture - bardage attribué à l'entreprise DELVALLÉE GONDOUIN :**
Avenant n° 1 pour une plus-value de 6 577,34 € HT soit 7 892,81 € TTC (soit environ 4,2 % du montant du marché), qui comprend les prestations suivantes demandées par la maîtrise d'œuvre :
 - Traitement complémentaire de ponts thermiques pour un montant de + 2 138,79 € HT
 - Traitement du chéneau sur toiture pour + 3 774,37 € HT
 - Fourreaux supplémentaires toiture local source pour + 664,18 € HT

- **Lot n° 4 toiture - étanchéité attribué à l'entreprise DELVALLÉE GONDOUIN :**
Avenant n° 1 pour une plus-value de 1 441,83 € HT soit 1 730,20 € TTC (soit environ 1,1 % du montant du marché), qui correspond à la prestation suivante demandée par la maîtrise d'œuvre :
 - Evacuation pluviale supplémentaire et bacs supports additionnels autour du puits de lumière pour + 1 441,83 € HT

- **Lot n° 7 ventilation – chauffage - plomberie attribué à l'entreprise ELAIRGIE :**
Avenant n° 1 pour une plus-value de 15 354,63 € HT soit 18 425,55 € TTC, (soit environ 2,7 % du montant du marché), qui se décompose comme suit :
 - Modification plomberie demandée par l'exploitant pour - 1 163,17 € HT
 - Ventilation et désenfumage demandée par la maîtrise d'œuvre pour + 15 741,60 € HT
 - Ventilation local source pour + 776,20 € HT.

Acte rendu exécutoire après publication le 12 octobre 2021

Le Président,
Jean SELLIER



(Handwritten signature)

➤ Lot n° 8 électricité attribué à l'entreprise VIGOURT :

Avenant n° 1 pour une plus-value de 2 918,52 € HT soit 3 502,22 € TTC, (soit environ 0,9 % du montant du marché), qui correspond à la prestation suivante demandée par l'exploitant :

- Modifications de divers blocs secours et alimentation de sèche-mains.

➤ Lot n° 12 métallerie - serrurerie attribué à l'entreprise KMSA :

Avenant n° 1 pour une plus-value de 5 061,80 € HT soit 6 074,16 € TTC, (soit environ 1,9 % du montant du marché), comprenant :

- Garde-corps pour rampe d'accès au chemin en bord de Risle (demande de la CdC) pour + 3 352,00 € HT,
- Porte supplémentaire en terrasse R+2, (demandée par la maîtrise d'œuvre) pour + 1 709,80 € HT.

Acte rendu exécutoire après publication le 12 octobre 2021

Le Président,
Jean SELLIER



N°	LOTS	Nom de l'entreprise	Montant HT des offres retenues conseil du 20/02/2020	Avenant 1 conseil de 10/12/2020	Avenants à valider au conseil de 30/09/2021	Objet des avenants du conseil du 30/09	Nouveau montant HT du marché après avenants
1	VRD - Gros œuvre	ROMAGNE	1 960 779,63 €	39 770,05 €	-7 825,77 €	suppression cuve de récupération eau de pluie pour - 9 225,77 € HT local source percement en toiture pour +1 400 € HT	1 992 723,91 €
2	Charpente	SERRU	140 634,68 €	-9 682,50 €			130 952,18 €
3	Couverture - Bardage	DELVALLE GONDOIN	158 326,68 €		6 577,34 €	traitement complémentaire de ponts thermiques pour + 2 138,79 € HT traitement du chéneau sur toiture pour + 3 774,37 € HT fourreaux supplémentaires toiture local source pour + 664,18 € HT	164 904,02 €
4	Etanchéité - Toit végétalisé	DELVALLE GONDOIN	126 378,63 €		1 441,83 €	évacuation pluviale supplémentaire et bacs supports additionnels autour du puits de lumière pour +1 441,83 € HT	127 820,46 €
5	Menuiseries extérieures	SEBIRE	132 250,00 €				132 250,00 €
6	Menuiseries intérieures	FRATERNELLE	323 370,53 €				323 370,53 €
7	Ventilation CH PB	SANI CHAUFFAGE ELAIRGIE	568 395,05 €		15 354,63 €	modification plomberie demandée par l'exploitant pour -1 163,17 € HT ventilation et désenfumage demandés par la maîtrise d'œuvre pour +15 741,80 € HT ventilation local source pour + 776,20 € HT	583 749,68 €
8	Electricité CFO CFA	VIGOURT	331 819,44 €		2 918,52 €	modifications diverses bloc secours et alimentation sèche-mains pour + 2 918,52 € HT	334 737,96 €
9	Plâtrerie - Faux plafonds	PIM	291 842,55 €				291 842,55 €
10	Peinture	DELAVALLEE	158 780,00 €				158 780,00 €
11	Revetements sols - Carrélage et falence	SOLS DELOBETTE	104 135,40 €				104 135,40 €
12	Métallerie - serrurerie bâtiments	KMSA	265 000,00 €		5 061,80 €	garde corps pour rampe risle (demande de la CdC) pour + 3 352 € HT porte supplémentaire en terrasse R+2 pour + 1 709,80 € HT	270 061,80 €
13	Ascenseur	ABH	35 560,00 €				35 560,00 €
14	Serrurerie - Machinerie scénique - Rideaux tentures	AMG FECHOZ	333 858,60 €				333 858,60 €
15	Electricité scénique audiovisuel	AUVISYS	399 709,84 €				399 709,84 €
16	Rideaux cinéma	TACC KINOTON	272 722,50 €				272 722,50 €
17a	Fauteuils et Gradins mobiles	SAMIA DEVIANNE	174 929,07 €				174 929,07 €
17b	Fauteuils cinéma	KLESLO	40 041,75 €				40 041,75 €
18	Résine de sol	CONCEPT RESINE	42 907,55 €				42 907,55 €
TOTAL			5 861 441,90 €	30 087,55 €	29 528,35 €		5 919 057,80 €

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20210930-2021-09-30-170-DE
Date de télétransmission : 12/10/2021
Date de réception préfecture : 12/10/2021

- Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L2194-1 et R2194-1 à R2194-9,
- Vu la délibération n° 2020-02-20-031 du conseil communautaire en date du 20/02/2020 portant attribution des marchés relatifs à la construction du complexe culturel à L'Aigle hors lots 6, 10 15 et 16,
- Vu la délibération n° 2020-07-23-086 du conseil communautaire en date du 23/07/2020 portant attribution des marchés lots 6, 10, 15 et 16 relatifs à la construction du complexe culturel à L'Aigle,
- Vu la délibération n° 2020-12-10-216 du conseil communautaire en date du 10/12/2020 portant modification n° 1 au lot n° 1 voirie, réseau divers, gros œuvre relatif à la construction du complexe culturel à L'Aigle,
- Vu la délibération n° 2020-12-10-217 du conseil communautaire en date du 10/12/2020 portant modification n° 1 au lot n° 2 charpente métallique relatif à la construction du complexe culturel à L'Aigle,

Acte rendu exécutoire après
publication le 12 octobre 2021

Serge DELAVALLÉE ne prend pas part au vote.

Le Conseil après en avoir délibéré :

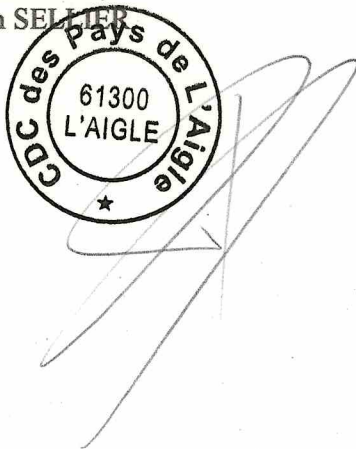
➤ **APPROUVE** les modifications suivantes :

- ✓ modification n° 2 au lot 1 VRD - fondations - gros œuvre - maçonnerie pour une moins-value de 7 825,77 € HT soit 9 390,92 € TTC,
- ✓ modification n° 1 au lot 3 couverture - bardage pour une plus-value de 6 577,34 € HT soit 7 892,81 € TTC,
- ✓ modification n° 1 au lot 4 toiture – étanchéité pour une plus-value de 1 441,83 € HT soit 1 730,20 € TTC,
- ✓ modification n° 1 au lot 7 ventilation – chauffage - plomberie pour une plus-value de 15 354,63 € HT soit 18 425,55 € TTC,
- ✓ modification n° 1 au lot 8 électricité pour une plus-value de 2 918,52 € HT soit 3 502,22 € TTC,
- ✓ modification n° 1 au lot 12 métallerie - serrurerie pour une plus-value de 5 061,80 € HT soit 6 074,16 € TTC

➤ **AUTORISE** la SHEMA, mandataire, à signer les modifications précitées et tout document relatif à ces dossiers.

VOTE : UNANIMITÉ

Le Président,
Jean SELLE



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie certifiée conforme